

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tour de France et élection législative partielle

Ce dimanche 20 septembre, le département des Yvelines accueille la dernière étape du Tour de France 2020. Le même jour, se déroule une élection législative partielle au sein de la 11^{ème} circonscription des Yvelines, traversée par le Tour.

Dans les communes de Fontenay-le-Fleury et de Saint-Cyr-l'École, le parcours du Tour de France traversera plusieurs bureaux de vote :

- Pour Fontenay-le-Fleury, les bureaux 1, 3 et 7;
- Pour Saint-Cyr-l'École, les bureaux 1, 2 et 11.

Des perturbations de circulation sont à prévoir entre 14h30 et 17h30 pour une partie de ces bureaux de vote.

Il est par conséquent recommandé aux électeurs concernés de se rendre aux urnes avant 14h00 et après 18h00. Pour rappel, les bureaux de vote sont ouverts de 8h00 à 20h00.

Pour les électeurs qui se trouvent dans l'impossibilité de différer leur vote, des points de passage, faciles d'accès et à proximité des bureaux, ont été aménagés, en concertation avec les communes.

Leur localisation est disponible sur le site de chacune des mairies concernées. Le préfet des Yvelines rappelle l'impératif de respect des mesures de prudence en matière de sécurité routière sur le parcours du Tour de France.